

Séance du 04 novembre 2025

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale de Saint-Germain-le-Châtelet, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ANDERHUEBER, Président.

Nombre de conseillers

En exercice : 41
Présents : 28
Absents : 13
 dont suppléés : 1
 dont représentés : 4
Votes pour : 33
Votes contre : 0
Abstention : 0
Suffrages exprimés : 33

Date de la convocation
24/10/2025

Date de publication
07/11/2025

Titulaires présents : L. AFFHOLDER, J-L. ANDERHUEBER, O. BAZIN, J-P. BRINGARD, L. BROS-ZELLER, C. CANAL, M-J. CHASSIGNET, J. CHIPAUX, C. CODDET, P. DEMOUGE, A. FENDELEUR, A. FESSLER, P. GUIGON, E. HOTZ, J-M. HUGARD, G. MICLO, P. MIESCH, A. NAWROT, V. ORIAT-BELOT, E. OTERNAUD, E. PARROT, A-S. PEUREUX-DEMANGELLE, J-L. SALORT, G. TRAVERS, D. VALLVERDU, P. VUILLAUMIE, E. WEISS, A. ZIEGLER

Membre avec voix délibérative : D. ILTIS

Pouvoirs : C. PARTY à C. CANAL, F. MONCHABLON à G. MICLO, M. LEGUILLOON à E. OTERNAUD, C. LESOU à J. CHIPAUX

Secrétaire de séance : J. CHIPAUX

Délibération n° 101-2025

Objet : Finances - budget principal - décision modificative n°03

Monsieur le Président propose la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6541 : Créances admises en non-valeur	0,00 €	27 320,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6542 : Créances éteintes	6 027,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	6 027,00 €	27 320,00 €	0,00 €	0,00 €
D-66112 : Intérêts – Rattachement des ICNE	0,00 €	1,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	1,00 €	0,00 €	0,00 €
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	17 527,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges spécifiques	0,00 €	17 527,00 €	0,00 €	0,00 €
R-7817 : Reprises sur dépréciations des actifs circulants	0,00 €	0,00 €	0,00 €	21 293,00 €
TOTAL R 78 : Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	21 293,00 €
Total FONCTIONNEMENT	6 027,00 €	44 848,00 €	0,00 €	21 293,00 €
Total Général		38 821,00 €		21 293,00 €

(1) Y compris les restes à réaliser

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** d'adopter les mouvements budgétaires proposés.

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- SGC Belfort 2

Visa préfectoral

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme,

Envoyé en préfecture le 07/11/2025

Reçu en préfecture le 07/11/2025

Publié le

Berger
Levraud

ID : 090-200069060-20251104-2025023-BF

Le Président,

Jean-Luc ANDERHUEBER



Le secrétaire de séance,

Jacky CHIPAUX